

24 MARS, TROISIEMES RENCONTRES DU COMITE OPERA « LA DEPENDANCE : UN ENJEU DERAISONNABLE ? »

Créé par la Fédération Nationale Indépendante des Mutuelles (FNIM), le Comité Opéra rassemble régulièrement les acteurs de la mutualité, de la santé et de l'assurance autour de problématiques d'actualité en matière de protection sociale et de santé, incontournables pour l'avenir de la société. Organisées le jeudi 24 mars, les troisièmes rencontres du Comité Opéra porteront sur le thème de la dépendance. Claude Le Pen, économiste de la santé et Professeur à l'Université Paris Dauphine, animera la réflexion, en présence de nombreux spécialistes. Au programme des discussions : les grands enjeux du débat, la définition des risques, différents exemples européens, mais aussi les projets du gouvernement et de divers acteurs de la protection sociale.

Penser les enjeux du débat et participer à la réflexion nationale

Pour la première fois depuis sa création en 1945, la Sécurité sociale va ajouter aux quatre branches existantes de son système (maladie-maternité, famille, vieillesse et accidents du travail) une cinquième « branche », ou un cinquième « risque », dédié à la dépendance. Le débat n'en est qu'à ses prémices et nombre de questions se posent. Elles portent notamment sur la définition même du « risque » de dépendance, qui recouvre plusieurs notions : une acception santé, une composante autonomie dans la vie quotidienne et une dimension logement. Quelle définition sera retenue par le gouvernement ? Autre sujet, la limite de la prise en charge par le public par rapport au privé ? Autrement dit, la répartition entre solidarité publique et prévoyance individuelle. Comment définir cette limite et selon quels critères ? Des critères de gravité de l'état des personnes, de moyens financiers, d'âge ? Alors que la croissance du coût de la dépense publique liée à la dépendance d'ici 2025 est estimée à 10 milliards d'euros, une des questions essentielles reste celle du financement. Où trouver les moyens ? Dans un alourdissement des prélèvements obligatoires ? Dans une forme globale de la fiscalité ? Dans la taxation des successions ?

Toutes ces questions sont importantes et doivent être pensées collectivement. Le Comité Opéra propose à tous ceux qui le souhaitent de participer à cette réflexion et de peser sur ce débat national via des positions concrètes.

Troisièmes rencontres le 24 mars, en présence de nombreux experts

Ce nouveau rendez-vous se tiendra de 10 h à 13 h à la Maison de la Chimie (28 rue Saint Dominique, Paris 7e) et sera suivi d'un cocktail. Les débats seront animés par Claude Le Pen, qui sera entouré de plusieurs intervenants : Mme Noëlle Bogureau, Présidente du Cabinet CAPS ; le Docteur Christophe Boutineau, Directeur général de FILASSISTANCE international ; M. Luc Broussy, Vice-Président de la Commission des affaires sociales de l'ADF et Conseiller général du Val d'Oise ; M. Laurent Clevenot, Secrétaire général de l'UNAF ; le Professeur Sylvie Legrain, Hôpital Bretonneau, Université Paris 7 et Membre du CORA ; M. André Renaudin, Directeur général AG2R La Mondiale et Mme Valérie Rosso-Debord, Députée de la Meurthe-et-Moselle et membre de la Commission des Affaires sociales.

Renseignements et inscriptions : www.comite-opera.org





Contact presse
Catherine Richard
RP carrées
03 28 52 00 50
catherine.richard@rp-carrees.com

À propos de la FNIM

Créée en 1989, la FNIM a pour vocation de défendre les intérêts des mutuelles indépendantes et de les fédérer pour garantir un véritable pluralisme du secteur et une liberté de choix des assurés sociaux en matière de complémentaire santé. Cette fédération à taille humaine permet aux petites et moyennes mutuelles de se rassembler, d'échanger et de nouer des partenariats tout en préservant leur personnalité et leur indépendance, pour une cotisation unique qui, sans avoir augmenté en 2009, offre toujours des prestations de qualité.

La FNIM en bref :
Plus d'1,5 million de personnes protégées
Une cotisation unique : 1,27 euro par chef de famille
Une couverture nationale (France métropolitaine et DOM-TOM).

À propos du Comité Opéra

Créé en 2010 à l'initiative de la FNIM, le Comité Opéra est un cercle de réflexion, orienté vers l'action, dont la mission est de faire émerger des nouvelles pistes de réflexion et de formuler des propositions concrètes susceptibles d'améliorer la protection sociale des Français.
Le cercle a vocation à être le plus large possible ; toute personne morale ou physique peut adhérer au Comité Opéra. La cotisation annuelle d'une personne physique est de 15 euros, elle s'élève à 1000 euros pour une personne morale.

